

Le dossier saumon remonte jusqu'à Paris

PÊCHE Le conflit qui oppose pêcheurs à la ligne et professionnels a alimenté l'assemblée générale de l'AAPPMA du gave d'Oloron

Le conflit qui oppose les pêcheurs à la ligne et les pêcheurs professionnels, concernant la pêche aux filets dérivants dans le port de Bayonne, a largement été évoqué lors de l'assemblée générale de l'AAPPMA du gave d'Oloron qui s'est tenue dimanche matin à Sauveterre-de-Béarn.

« Aujourd'hui notre dossier est dans les mains de la Fédération nationale de pêche en France ! Compte tenu des difficultés rencontrées auprès de certaines administrations, maintenant il faut que le débat soit porté jusqu'au niveau national et auprès du ministre de l'Environnement », a expliqué Jacques Gjini, président de l'AAPPMA. Ce dernier a rappelé que, le vendredi 27 octobre dernier, une première plainte a été déposée auprès du procureur de la République de Bayonne pour « pêche illégale exercée par les pêcheurs estuariens dans les limites du port de Bayonne ».

Une deuxième plainte

Il a indiqué qu'une deuxième dépôt de plainte a été effectué le mercredi 14 mars dernier, suite au reportage diffusé la veille sur France 3 Aquitaine « montrant un marin pêcheur qui déployait ses filets dans la zone interdite ». Il précisa également que, deux jours plus tard, « ayant été informé que trois pêcheurs professionnels étaient en action dans le port de Bayonne, il avait alerté les Affaires maritimes qui répondirent qu'elles n'avaient pas reçu l'ordre pour intervenir dans ce cadre-là ! »

Il a ajouté : « Face à cette situation nous avons aussitôt activé notre réseau d'élus afin qu'ils interviennent auprès du préfet des PA pour faire cesser ces actes, il en va de sa responsabilité. Parallèlement nous avons pris contact avec un huissier de justice pour faire le constat des délits ».

Jacques Gjini a demandé aux élus et aux pêcheurs à la ligne de rester mo-



L'AAPPMA du gave d'Oloron a tenu son assemblée générale, dimanche matin, à Sauveterre-de-Béarn. PHOTO J.S.

bilisés : « Nous irons jusqu'au bout ! Nous ne lâcherons rien. Et, si d'aventure une dérogation était délivrée elle sera aussitôt attaquée avec une demande de dédommagements et intérêts rétroactifs... »

Le préfet sollicité

La sénatrice Denise Saint-Pé et le vice-président du Conseil régional Bernard Uthurry ont affirmé « leur soutien plein et entier » et qu'ils allaient, dès le lendemain, alerter le président Rousset qu'ils vont rencontrer.

« On est en train de ruiner un potentiel économique et environnemental », a renchéri André Dartau, président de la Fédération de pêche du 64 qui a demandé à être reçu par le préfet. Des élus, notamment les députés Habib et Lassalle, ont également sollicité une entrevue.

Pierre Bergès, qui a énergiquement porté le dossier dans le cadre de la commission migrants de l'AAPPMA a tenu « à rectifier certains chiffres qui circulent » : « Sur ces sept dernières années, c'est, en réalité, une moyenne de seulement 3 149 saumons (l'espèce est en danger !) qui ont accédé aux zones de frayères de tout le bas-

SOUTIEN

LE PAYS DE BÉARN EN RENFORT

« Les lois sont faites pour être respectées », a lancé Jean Labour, président de la Cdc du Béarn des gaves, samedi, lors de l'AG de l'AAPPMA du gave d'Oloron. Il a renouvelé son vif soutien aux pêcheurs à la ligne dans leur combat contre les pêcheurs professionnels estuariens. Un problème « que le nouveau Pays de Béarn devrait prendre à bras-le-corps » a-t-il confié. Vendredi, en tant que doyen d'âge, il présidera la réunion au cours de laquelle sera élu le bureau de cette nouvelle structure.

sin (gaves d'Oloron et de Pau, Saison et Nive), un chiffre officiel donné par Migradour ».

De son côté, Antoine Domenech, président de Salmo Tierra-Salva Tierra, a annoncé que son association, avec les Sepanso 64 et 40, « avait intenté deux actions ciblées sur les préfets des PA et des Landes et sur le préfet de Région, devant les tribunaux administratifs de Pau et de Bordeaux ».

Jean Sarsiat

ON EN PARLE

Risque d'avalanche de niveau 4 : la N134 fermée vers le col du Somport

FERMETURE En raison d'un risque d'avalanche de niveau 4, la N134 est fermée depuis hier après-midi, la circulation de tous les véhicules est interdite dans les deux sens entre Peyranère et le parc de stationnement de la station de ski du Somport dans la montée vers le col (commune d'Urdos). La déviation se fait par la N134 via le tunnel du Somport pour rejoindre l'Espagne. L'accès à la station de ski par le col du Somport reste possible depuis l'Espagne. La portion de N134 devrait rester fermée jusqu'à demain 15 heures.

Le maire de Billère va accueillir quatre migrants

PAU 150 personnes ont manifesté, hier soir, devant la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pour l'accueil des migrants. À la veille de la fin de la trêve hivernale, les 23 migrants de Béterette, à Gelos, risquent d'être expulsés. Parmi les manifestants, le maire de Billère, Jean-Yves Lalanne, a promis de mettre à disposition un appartement d'urgence pour quatre demandeurs d'asile. « La République doit assumer sa responsabilité jusqu'au bout. Le temps de régler leurs problèmes administratifs, des élus peuvent trouver des solutions d'hébergement. Des villes comme Lescar et Pau doi-



Les 23 migrants de Béterette é personnes, hier soir, devant la